



Commune de Labrousse  
3 PLACE DE LA FONTAINE  
15130 LABROUSSE

Envoyé en préfecture le 01/06/2023  
Reçu en préfecture le 01/06/2023  
Publié le  
ID : 015-211500855-20230525-2023\_16-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Département**

CANTAL

**Arrondissement**

AURILLAC

**Canton**

VIC-SUR-CERE

**Séance du 25 mai 2023**



**Délibération : N° 2023-16**

L'an deux mille vingt trois le Jeudi 25 Mai, à 30 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 3 PLACE DE LA FONTAINE 15130 LABROUSSE sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Le Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 14

Date de convocation du Conseil : 15 mai 2023

**Présent(s) :**

Mrs PRADAL Gérard, AURATUS Eric, BADUEL Sébastien, BRUEL Marcel, DAUDE Thierry, LAMOUREUX Nicolas, NOEL Géraud, OUSTRY Michel, THER Benoît; Mmes CHASSAGNE Chrystel, TOURLAN Anne, AMARAL Emmanuelle, MALGOUZOU Nathalie,

**Absent(s) :**

PUYBOUFFAT Delphine,

**Secrétaire de séance :** BENOIT THER

LOYER APPARTEMENT ECOLE

## DELIBERATION

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le logement de l'école n'était plus loué depuis plusieurs années. La pandémie étant passée, et les TAP n'ayant plus lieu, il est proposé de relouer cet appartement.

Monsieur le Maire stipule que nous venons de recevoir une candidature avec un profil adapté à ce type de logement.

Il propose de mettre en location l'appartement au 1 juin 2023 à un montant de 310 €, un bail sera établi.

## DECISION

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, accepte la proposition de Monsieur le Maire et porte le loyer mensuel de l'appartement de l'école à 310 € à compter du 1er juin 2023.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire  
le 25 mai 2023  
Reçu en Préfecture  
le 01 juin 2023  
Publié ou notifié  
le 01 juin 2023

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et  
Au registre sont les signatures.  
Pour Copie Conforme :

Envoyé en préfecture le 01/06/2023  
Reçu en préfecture le 01/06/2023  
Publié le [edits](#).  
ID : 015-211500855-20230525-2023\_16-DE

En Mairie, le 27 mai 2023

Le Maire

Gérard PRADAL

